

Mais quant aux Facultés de droit et de médecine, vous savez, Nos très chers Frères, qu'on peut les dire, encore aujourd'hui, à peu près sans asile, puisque leurs cours se donnent dans des salles plus pauvres que les plus humbles classes de nos écoles élémentaires. Cet état de choses a duré trop longtemps. Nous aurions été heureux de le faire cesser; si cela eût été en notre pouvoir. Mais les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de nos projets Nous paraissaient insurmontables.

Enfin la Providence est venue à notre secours.

La Compagnie de Saint-Sulpice, après avoir doté récemment notre pays de deux établissements qui font notre gloire : le Collège Canadien à Rome et le Séminaire de Philosophie à Montréal, a voulu aussi mettre la main à l'œuvre de l'Université, et, grâce à sa généreuse souscription, Nous avons pu voir commencer la construction de beaux et vastes édifices, sur des terrains qui sont également un don de sa munificence. Au nom de la Province entière, Nous lui réitérons l'expression de notre plus vive gratitude.

Bientôt, Nos très chers Frères, au milieu de la grande métropole qui, chaque jour, s'embellit de si riches monuments, nous pourrons donc montrer avec bonheur, à côté de nos églises, de nos maisons d'éducation et de bienfaisance, notre Université. Qui d'entre vous ne s'en réjouira comme catholique et comme Canadien ?

Mais vous le comprenez : pour l'achèvement d'une pareille œuvre, des sommes considérables sont encore requises, et, c'est de toutes les dévouées et généreuses familles de nos diocèses que Nous les attendons avec confiance.

Nous ne venons pas à vous, Nos très chers Frères, avec des demandes indiscrètes ou importunes. Nous savons que tous, vous poursuivez dans vos paroisses respectives, des œuvres charitables ; loin de Nous la pensée de vous en détourner.